

(Text in English follows)

Grands tirages 2022

Règlements de participation

DURÉE

Le concours se déroule du 20 avril 2022 au 15 mai 2022 à 16h00.

ADMISSIBILITÉ

Le concours s'adresse exclusivement à toute personne résidant au Canada, âgée de 18 ans ou plus au 20 avril 2022. Sont exclus les employés, dirigeants, administrateurs, représentants et mandataires du Salon de la Passion Médiévale 2022, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate, leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquels ces employés, dirigeants, administrateurs, représentants ou mandataires sont domiciliés.

COMMENT PARTICIPER

Pour participer, vous devez vous procurer un des jetons officiels du salon vendu au coût de \$5 pendant les 3 jours du salon les 13, 14 et 15 mai 2022. En achetant le médaillon officiel de l'événement, vous obtiendrez aussi un jeton additionnel pour les tirages. Une participation est aussi remise à l'inscription sur présentation ou achat d'un billet valide de l'édition 2022 du Salon de la Passion Médiévale. Les jetons de type "tickets" doivent être remplis avec votre nom complet, numéro de téléphone et adresse, et déposés chez le marchand ou l'artisan offrant le prix que vous convoitez. Vous pouvez diviser vos tickets entre les différents prix à gagner ou mettre tous vos tickets chez le même marchand.

AUCUN ACHAT REQUIS

Pour participer au concours sans acheter le médaillon, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi le Salon de la Passion médiévale est votre événement préféré, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone

incluant l'indicatif régional, courriel, âge. Signez et postez votre lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie à :

Concours « Salon de la Passion Médiévale 2022 »,
124 61e avenue,
Saint-Eustache, QC, J7P 3N2

La lettre doit être postée au plus tard le 30 avril 2022, l'oblitération postale en faisant foi, sous peine de nullité. Sur réception de votre lettre et à la suite de sa validation, vous obtiendrez automatiquement, le jour même ou le jour ouvrable suivant, une (1) inscription au concours. Une lettre par personne et par adresse postale. Vous pouvez aussi venir porter la lettre au kiosque de vente du médaillon pendant la durée de l'événement.

Certaines activités gratuites lors de l'événement (aucun achat de billets requis pour y participer) permettront aux participants d'obtenir une participation additionnelle gratuite.

TIRAGE

Le tirage se fera le dimanche 15 mai 2022 vers 16h45 sur la scène intérieure avant la fermeture.

CHANCE DE GAGNER

Les chances que l'inscription d'un participant soit sélectionnée dépendent du nombre d'inscriptions enregistrées depuis le début du concours, du prix désiré et du nombre de jetons achetés ou gagnés par le participant.

ATTRIBUTION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit :

- Être joint par téléphone, dans les vingt (20) jours suivant le tirage;
- Répondre correctement, sans aide et dans un délai limité, à une question d'habileté mathématique qui lui sera posée au téléphone ou par courriel par un représentant du salon de la Passion Médiévale 2022, à un moment convenu à l'avance.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel

cas, le Salon de la Passion médiévale 2022 effectuera un nouveau tirage jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant.

Le gagnant devra dans un délai de deux (2) à quatre (4) semaines suivant la confirmation de son prix, aller chercher son prix chez le détaillant pertinent ayant offert un prix au concours, selon le tirage.

ACCEPTATION DU PRIX

Les prix devront être acceptés tels qu'ils sont décrits et ne pourront en aucun cas être en totalité ou en partie substitués à un autre prix ou être échangés contre de l'argent.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ : UTILISATION DU PRIX

En participant à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité le Salon de la Passion Médiévale, leurs agences de publicité et de promotion, les fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, leurs employés, dirigeants, administrateurs, représentants et mandataires (les « bénéficiaires ») de tout dommage, préjudice ou perte qu'il pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.

LANGUE

En cas de divergence entre la version francophone et la version anglophone du présent règlement, la version francophone prévaudra.

Le concours est assujéti à toutes les lois applicables.

N.B. : Le genre masculin n'est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



Big Draws 2022

Rules of participation

DURATION

The contest runs from April 20, 2022 to May 15, 2022 at 4h00 pm.

ELIGIBILITY

The contest is open exclusively to anyone residing in Canada, aged 18 or over on April 20, 2022. Excluded are employees, officers, directors, representatives and agents of the Montreal Medieval Fair 2022, their advertising agencies and promotion, suppliers of materials and services related to this contest, as well as the members of their immediate family, their legal or common law spouse and all the persons with whom these employees, officers, directors, representatives or agents are domiciled.

HOW TO PARTICIPATE

To participate, you must purchase one of the official show tokens sold at a cost of \$5 during the 3 days of the show on May 13, 14 and 15, 2022. By purchasing the official event medallion, you will also obtain an additional token for the draws. A token is also given at registration upon presentation or purchase of a valid ticket for the 2022 edition of the Montreal Medieval Fair. "Ticket" type tokens must be filled in with your full name, phone number and address, and deposited with the merchant or artisan offering the prize you covet. You can divide your tickets between the different prizes to be won or put all your tickets at the same merchant.

NO PURCHASE NECESSARY

To enter the contest without buying the medallion, write a legibly handwritten and original letter of at least 50 words explaining why the Montreal Medieval Fair is your favorite event, accompanied by your surname, first name, full address including postal code, phone number including area code, email, and age. Sign and mail your letter in an envelope with sufficient postage to:

Big draws "Montreal Medieval Fair 2022",
124 61st Ave,
Saint-Eustache, QC, J7P 3N2

The letter must be posted no later than April 30, 2022, the postmark serving as proof, under penalty of nullity. Upon receipt of your letter and following its validation, you will automatically obtain, the same day or the next business day, one (1) entry into the contest. One letter per person and per mailing

address. You can also bring the letter to the medallion sales kiosk for the duration of the event.

Certain free activities during the event (no purchase of tickets required to participate) will allow participants to obtain additional free participations.

DRAW

The draw will take place on Sunday May 15, 2022 around 4:45 p.m. on the indoor stage before closing.

CHANCE TO WIN

The odds of a participant's entry being selected depend on the number of entries registered since the start of the contest, the desired prize and the number of tokens purchased or won by the participant.

AWARDING PRIZES

To be declared a winner, any selected entrant must:

- Be reached by telephone, within twenty (20) days of the draw;
- Answer correctly, without help and within a limited time, to a question of mathematical ability which will be asked to him over the phone or by email by a representative of the Medieval Passion Fair 2022, at an agreed time in advance.

Failure to comply with one of the conditions mentioned in these rules or to accept his prize, the selected participant will be disqualified. In such a case, the Montreal Medieval Fair 2022 will conduct a new draw until a participant is selected and declared the winner.

The winner must, within two (2) to four (4) weeks following the confirmation of his prize, collect his prize from the relevant retailer that offered a prize in the contest, depending on the draw.

PRIZE ACCEPTANCE

The prizes must be accepted as described and cannot under any circumstances be wholly or partly substituted for another prize or be exchanged for cash.

LIMITATION OF LIABILITY: USE OF THE PRIZE

By participating in this competition, any participant selected for a prize releases the Montreal Medieval Fair, their advertising and promotion agencies, the suppliers of materials and services related to this competition, their employees, officers, directors, representatives and agents (the "beneficiaries") for any damages, prejudice or loss they may suffer as a result of the acceptance or use of their prize.

LANGUAGE

In case of discrepancy between the French version and the English version of these rules, the French version will prevail.

The contest is subject to all applicable laws.

N.B.: The masculine gender is used without any discrimination and for the sole purpose of simplifying the text.